

**Nos smartphones et nos**

**ordinateurs portables sont-ils**

**fabriqués équitablement**

**et durablement ?**

**Classement des entreprises électroniques 2017**



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

# Sommaire

## 3 I. La méthodologie

## 4 II. Les résultats en un clin d'œil

## 5 III. Ce que nous exigeons et ce que nous faisons

5 Nos exigences

5 Notre engagement

## 6 IV. Les tendances générales

6 Des progrès concernant les minerais des conflits mais un recul sur les conditions de travail

6 La transparence reste le nerf de la guerre

8 Les droits du travail toujours considérés comme du ressort des fournisseurs

9 Les substances toxiques : un gros point noir

10 Fairphone, un exemple à suivre

## 11 V. Evaluation des entreprises

11 Acer

11 Apple

12 Asus

13 Dell

13 HP

14 HTC

15 Huawei

16 Lenovo

17 Samsung

18 Sony

# Impressum

**Edition:** *Pain pour le prochain*, Avenue du Grammont 9, 1007 Lausanne | *Action de Carême*, Avenue du Grammont 7, 1007 Lausanne

Lausanne, Berne, Lucerne, octobre 2017

# I. La méthodologie

## Comment les dix entreprises les plus importantes de Suisse en termes de parts de marché des téléphones mobiles et des ordinateurs – Acer, Apple, Asus, Dell, HP, HTC, Huawei, Lenovo, Samsung, Sony – se comportent-elles en matière de droits du travail, de minerais des conflits ou d’environnement ?




*Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont compilé et analysé les informations disponibles en juin 2017 notamment sur les sites Internet de ces entreprises et dans leurs rapports de responsabilité sociale (RSE). Au total, ce sont 29 critères divisés en trois grandes catégories qui ont été étudiés et ventilés autour de quatre mots-clés : stratégie, mise en œuvre, vérification et transparence. Nous avons attribué une note allant de 0 à 3 à chacun de ces critères. Lorsque nous n’avons accès à aucune information concernant l’un ou l’autre des critères, nous n’avons alloué aucun point.

Le fruit de notre analyse a ensuite été présenté aux entreprises pour qu’elles puissent réagir. Huit des dix sociétés interrogées

– toutes sauf Acer et Huawei – ont répondu à notre questionnaire. L’évaluation finale tient compte des renseignements complémentaires qu’elles nous ont apportés.

Le présent classement n’est pas entièrement comparable à celui de 2014. En effet, la liste des entreprises analysées a été actualisée pour refléter leur part de marché en Suisse en 2017, ce qui explique que Nokia soit sortie du top dix des entreprises les plus importantes sur le marché suisse dans le secteur de l’électronique, tandis qu’Huawei y est entrée. Par ailleurs, certains critères ont été adaptés. Malgré ces différences, des tendances communes se dégagent.

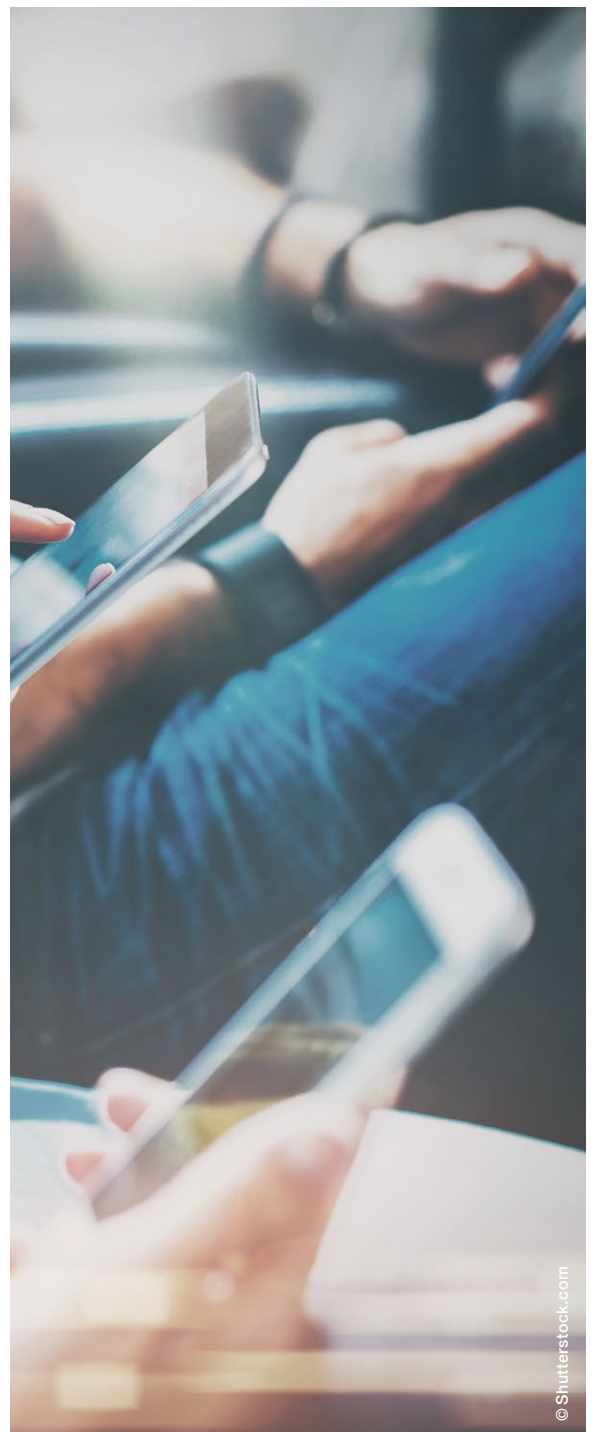
### Les résultats du présent classement sont illustrés par des feux tricolores :

AVANCÉ	
MOYEN	
INSUFFISANT	

Le **vert** (« avancé ») signifie que les entreprises font mieux que leurs concurrents. Elles tiennent compte des évolutions et réagissent à l’apparition de nouvelles problématiques ; elles communiquent de manière ouverte et exhaustive sur leur action. L’**orange** (« moyen ») désigne des sociétés qui se situent dans la moyenne. Elles n’adoptent généralement les nouveautés qu’une fois qu’elles sont déjà établies dans leur secteur et se montrent plutôt conservatrices dans leur communication. Le **rouge** (« insuffisant ») indique celles qui sont en retard par rapport aux autres acteurs de la branche, qui ne font preuve d’aucune prise conscience des problèmes majeurs et qui ne communiquent presque pas sur ce qu’elles font.

## II. Les résultats en un clin d'œil

	Droits du travail	Minerais des conflits	Environnement
Apple	😞	😊	😊
Dell	😞	😊	😊
HP	😞	😊	😊
Lenovo	😡	😞	😊
Acer	😡	😞	😞
Samsung	😡	😞	😞
Sony	😡	😞	😞
Asus	😡	😡	😞
HTC	😡	😡	😡
Huawei	😡	😡	😡



## III. Ce que nous exigeons et ce que nous faisons

### Nos exigences

- Les **grandes marques** sont coresponsables des conditions de fabrication dans leur chaîne d'approvisionnement. Leurs bénéfices ne devant pas être générés au détriment des travailleurs et travailleuses, elles doivent garantir une fabrication qui respecte l'environnement et les normes sociales tout le long de la chaîne.
- Grandes consommatrices d'électronique, les **administrations publiques** ont un poids mais aussi des responsabilités. Dans le cadre de leurs appels d'offres, elles peuvent tenir compte des conditions de fabrication des appareils, en plus des traditionnels critères de prix et de qualité, et ainsi contribuer à améliorer la situation dans la chaîne de production et d'approvisionnement. Devenir membre d'Electronics Watch favorise un dialogue direct avec les marques et leurs fournisseurs dans les pays de production afin que la situation s'améliore sensiblement.
- **Les consommateurs et consommatrices** doivent prendre conscience des effets de leurs habitudes de consommation et privilégier des appareils électroniques produits de manière équitable et écologique.

### Notre engagement

***Pain pour le prochain et Action de Carême se mobilisent pour que l'industrie de l'électronique et le secteur minier offrent des conditions de travail équitables qui respectent tant les droits humains que l'environnement.***

- En menant des campagnes publiques et en révélant les dérives, nous sensibilisons les consommateurs et consommatrices à la question des conditions de travail dans l'industrie électronique afin de les mobiliser, dans la mesure de leurs possibilités, pour de meilleures conditions. La pression que nous exerçons sur les grandes marques les pousse à améliorer la situation tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.
- Nous encourageons les administrations publiques suisses à acheter des appareils électroniques produits de façon responsable et les exhortons à devenir membres d'[Electronics Watch](#).
- Au niveau international, il existe des réseaux tels que [Good Electronics](#) qui partagent nos valeurs et servent de catalyseur pour changer la situation au niveau mondial.
- En Asie, *Pain pour le prochain et Action de Carême* soutiennent leurs partenaires, à l'exemple de [Sacom](#) qui effectue des recherches chez les sous-traitants des grandes marques, informe les salarié-e-s de leurs droits et milite pour de meilleures conditions de travail.

« Au vu de l'intérêt grandissant que portent les parties prenantes à ce qui se passe au niveau de la chaîne d'approvisionnement, HP consent davantage d'efforts en matière de transparence externe. Notre clientèle se soucie des appareils qu'elle achète, de leur lieu de production et des conditions qui y prévalent. Elle souhaite savoir comment nous gérons notre propre chaîne d'approvisionnement et comment nous remédions aux abus. »

Citation d'HP en réaction au présent classement

## IV. Les tendances générales

### Des progrès concernant les minerais des conflits mais un recul sur les conditions de travail

De manière générale, de légères améliorations ont pu être constatées puisque la majorité des entreprises ont obtenu plus de points qu'en 2014 sur la plupart des critères des trois catégories. En outre, on observe plus de cohésion puisque certains mauvais élèves du classement de 2014 ont fait de remarquables progrès. C'est notamment le cas d'Asus, mais aussi de Samsung et de Lenovo. Quelques entreprises jugées moyennes en 2014 ont rejoint Dell et Apple dans le peloton de tête. En haut de l'échelle, la progression semble toutefois se tasser. En outre, il reste des sociétés qui semblent n'accorder aucune importance aux sujets abordés dans le cadre de notre classement et qui communiquent de manière très opaque, comme le font par exemple HTC et Huawei. Depuis 2014, les améliorations les plus importantes ont trait aux minerais des conflits, tandis que le domaine dans lequel il y en a eu le moins est celui des droits du travail.

Les entreprises qui, comme Lenovo, Samsung ou Asus, se trouvaient en 2014 en milieu, voire en fin de classement, ont rattrapé leur retard. C'est ce qui ressort de leurs rapports plus transparents, notamment en ce qui concerne Asus et Samsung. Ces entreprises semblent attacher plus d'importance aux aspects de durabilité et de droits du travail dans leur chaîne d'approvisionnement. Par contraste, en haut du classement, notamment chez HP et Apple, les questions de **droits du travail** paraissent ne pas avoir progressé ; au contraire certaines entreprises ont même perdu des points du fait que les belles paroles de 2014 n'ont pas été suivies d'effet. Ainsi, par rapport à 2014, Apple participe moins aux initiatives multipartites et a perdu en transparence dans ses audits, ce que garantissait à l'époque son adhésion à la Fair Labor Association. De même, il semblerait qu'HP n'ait pas poursuivi ses efforts en faveur d'un salaire de subsistance. L'entreprise a aussi supprimé de son code la clause garantissant la liberté syndicale dans les pays où celle-ci est limitée, pour la remplacer par le code RBA, certes applicable à toute la branche, mais moins exigeant. Seule Dell se distingue positivement sur les questions de droits du travail dans sa chaîne d'approvisionnement, se classant parmi les meilleures.

L'industrie a considérablement amélioré la situation concernant son approvisionnement en matières premières dites is-

sues des conflits. La plupart des entreprises analysées publient désormais des rapports spécifiques concernant les **minerais des conflits**, y révélant les fonderies de leur chaîne, pour remplir leur devoir de diligence jusque dans les mines. Depuis 2014, plusieurs des entreprises ont rattrapé le peloton de tête dans ce domaine. Ceci s'explique en premier lieu par la loi Dodd Frank, adoptée par les Etats-Unis en 2010, qui exige des sociétés cotées en bourse qu'elles fassent preuve de transparence quant à l'origine des matières premières provenant de zones de conflits, comme la République démocratique du Congo, une loi suivie en Europe depuis 2016. Par rapport à 2014, on peut par ailleurs observer que les sociétés étudiées intègrent de plus en plus la problématique de l'extraction du cobalt, y appliquant les solutions qu'elles ont employées jusqu'à présent pour les autres matières premières issues des conflits.

Dans le domaine de **l'environnement**, l'évaluation de 2017 s'est essentiellement concentrée sur les émissions de gaz à effet de serre et sur le recours aux substances nocives, notamment le PVC et les phtalates, au cours du processus de fabrication. S'agissant de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de nombreuses entreprises, notamment celles dont les résultats étaient moyens en 2014, ont fait des progrès remarquables. Les figures de proue que sont HP et Apple se sont dorénavant fixé comme objectif d'utiliser 100 % d'énergies renouvelables. Parallèlement à leur stratégie et à sa mise en œuvre, les rapports sur les questions environnementales que publient ces entreprises se sont améliorés. Même les dernières du classement de 2014 semblent désormais accorder une plus grande importance à la transparence. En ce qui concerne le recours à des substances nocives dans leurs appareils, l'évolution semble moins positive, cette problématique recevant moins d'attention qu'en 2014. D'ailleurs, de nombreuses sociétés ont oublié d'actualiser leurs objectifs, démontrant ainsi qu'elles n'ont pas de politique à long terme sur la question.

### La transparence reste le nerf de la guerre

D'un point de vue général, la transparence est un sujet compliqué pour l'industrie électronique. Comme elles évoluent dans un environnement fortement concurrentiel où les innovations technologiques s'enchaînent rapidement, les grandes marques avancent à couvert. De plus, les chaînes d'approvi-

sionnement sont longues et tortueuses, passant par une multitude de couches de fournisseurs et de sous-traitants, ce qui ne facilite pas l'analyse des conditions de fabrication des appareils. Il existe toutefois des différences considérables d'une entreprise à l'autre par rapport aux informations qu'elles rendent publiquement accessibles. Nous constatons notamment un fossé entre, d'une part, les sociétés américaines et occidentales et, d'autre part, celles du continent asiatique, ces dernières accordant moins d'importance à la transparence de leur communication. Les rapports de RSE d' Huawei et d' HTC, par exemple, ne contiennent aucune information de fond. Par rapport à 2014, c'est Asus qui obtient le plus de points supplémentaires en matière de transparence, rejoignant ainsi les entreprises du milieu de classement, parmi lesquelles on compte aussi Samsung, Lenovo, Acer et Sony. Ces sociétés font preuve de transparence dans leur rapport de RSE en donnant des informations détaillées sur leur chaîne d'approvisionnement. Le haut du classement regroupe HP, Apple et Dell qui, en plus de donner des renseignements exhaustifs sur leur chaîne d'approvisionnement, fournissent toute une série de détails sur leurs sous-traitants, y compris leur nom et leur adresse, permettant de vérifier directement ces informations. Pourtant, même ces sociétés semblent avoir

atteint un plafond en matière de transparence puisque la situation a à peine progressé depuis 2014. Les statistiques que publient les entreprises de notre classement ne permettent pas de tirer des conclusions sur certains sujets primordiaux, comme la proportion de salarié-e-s syndiqués ou la mise en place d'un mécanisme de plainte et l'issue des éventuelles procédures. En fait, Apple a même reculé en matière de transparence comparé à 2014, l'entreprise ayant décidé de ne plus publier les résultats de certains audits, comme l'exigeait auparavant son adhésion à la Fair Labor Association. Le champ des informations publiées dans leur rapport constitue un autre problème qui a peu évolué depuis 2014 : la majorité des entreprises publient des informations sur leurs fournisseurs directs et, de manière plus fragmentaire, sur les sous-traitants de ces derniers. Elles considèrent trop compliquée l'intégration de niveaux logistiques supplémentaires malgré une communication facilitée par les moyens électroniques désormais mis en œuvre. Une telle attitude augmente d'autant plus le risque de tomber sur des conditions de travail non conformes chez ces fournisseurs « cachés ».

A contrario, des améliorations par rapport à 2014 ont été notées en ce qui concerne la provenance de potentiels mine-



Un jeune ouvrier dans une mine artisanale en République démocratique du Congo

rais des conflits tout comme les éventuelles émissions de gaz à effet de serre. Comme déjà évoqué plus haut, ceci peut s'expliquer par le caractère contraignant des normes et des législations internationales régissant ces questions et par la mise en place de systèmes incitatifs.

### **Les droits du travail toujours considérés comme du ressort des fournisseurs**

De façon générale, les entreprises repoussent encore trop souvent la responsabilité sur leurs fournisseurs, au lieu d'examiner leur propre pratique d'achat. Définie au niveau central, la responsabilité est imposée aux sous-traitants par le biais de codes de conduite ou de politiques d'entreprise dont le respect est vérifié par le biais de ce que l'on appelle des audits. Une vérification de sa mise en œuvre est effectuée soit à l'interne, soit à l'externe. Les violations des droits du travail ou des droits humains sont toujours considérées comme relevant des sous-traitants qui doivent donc y remédier. Une telle approche masque le fait que certaines de ces violations sont dues aux marques elles-mêmes dont les mandats sont assortis de conditions impliquant un nombre im-

portant d'heures supplémentaires pour parvenir à les exécuter dans les délais impartis.

A l'exception de Fairphone, toutes les entreprises du classement appliquent une approche descendante (top-down) à la responsabilité sociale d'entreprise et la voix des ouvrières et des ouvriers est rarement prise en compte. Pourtant la situation en matière de droits du travail et de droits humains n'évoluera que si les individus dont il est question au premier chef s'expriment et se mobilisent. C'est la raison pour laquelle l'un des

« Je travaille jusqu'à tard le soir et mon travail m'expose sans protection à des vapeurs toxiques. A la fin de la semaine, je n'ai même pas de quoi vivre. »

Une ouvrière chinoise



Image issue du documentaire « Complicité » de Heather White et Lynn Zhan, 2017, qui traite des conditions de travail dans les entreprises électroniques chinoises.



aspects primordiaux du classement est la possibilité qu'ont les salarié-e-s de s'auto-organiser. Nous avons analysé les codes des entreprises du classement pour déterminer s'ils prévoient des dispositions en ce sens ainsi que la possibilité pour le personnel d'être tenu informé et de bénéficier de formation continue. Nous avons par ailleurs examiné ces codes pour y trouver les modalités de collaboration avec les représentants du personnel dans le cadre d'audits, de procédures de plainte et d'initiatives multipartites. D'un point de vue général, nous sommes arrivés à la conclusion qu'aucune amélioration notable n'est intervenue depuis 2014, puisqu'en 2017 nous ne trouvons aucune entreprise qui se montre explicitement favorable aux syndicats, à l'exception d'Apple qui a inscrit dans son code une clause relative à la liberté syndicale dans les pays où celle-ci est restreinte. Dans le même temps, HP a supprimé une clause similaire de son propre code pour la remplacer par le code de conduite RBA dont le champ est plus limité. Aucune des sociétés concernées ne prévoit de collaborer systématiquement avec des syndicats ou des ONG indépendantes sur les problématiques qui les préoccupent. Seules Dell et HP évoquent des collaborations ponctuelles avec des ONG dans le cadre de séminaires de formation continue à l'intention de leurs salarié-e-s sans qu'il soit possible de déterminer à quel point de telles formations s'attardent sur les questions de droits du travail. Étant donné le manque d'information à cet égard, nous partons du principe qu'il ne s'agit pas d'une priorité.

La participation des entreprises aux initiatives multipartites n'a apparemment pas évolué non plus. Dans le cas d'Apple, on peut dire que cet engagement a même reculé puisque la marque à la pomme s'est retirée de la Fair Labor Association. Les sociétés que nous avons analysées se contentent de participer aux initiatives de leur propre branche (essentiellement la RBA, la Responsible Business Alliance, et la GeSI, la Global e-Sustainability Initiative) qu'elles vantent comme permettant l'implication des parties prenantes, bien que ces initiatives excluent l'un des interlocuteurs les plus importants, à savoir les salarié-e-s.

### **Les substances toxiques : un gros point noir**

Alors que la problématique du recours à des substances nocives telles que le PVC et les phtalates dans l'industrie est volontiers reconnue, le public est moins conscient de l'utilisation d'autres produits toxiques tels que le benzène ou le n-hexane comme détergents ou solvants dans la fabrication des appareils. Si on en parle moins, c'est que ces agents toxiques n'apparaissent qu'en cours de production. Ils ne sont donc jamais présents dans les appareils qu'achètent les consommateurs, n'affectant « que » les ouvrières et ouvriers des usines qui

doivent les manipuler. En matière de transparence, les entreprises de notre classement font preuve de grosses lacunes. Or les dangers liés à l'utilisation de certaines substances ne peuvent être évalués que si l'on sait lesquelles ont été utilisées dans la fabrication des produits électroniques. Jusqu'à présent, seuls quelques agents chimiques ont été considérés comme problématiques. Simultanément, les ouvriers doivent être mis au courant de manière claire de la nature des substances qu'ils manipulent afin de prévenir tout risque et de leur permettre de prendre les mesures de protection adéquates.

Les entreprises en vert, soit HP, Apple et Dell, ont désormais pris cette problématique à bras le corps et sont à la recherche de solutions crédibles. Ces entreprises ne se contentent pas de l'interdiction de quelques substances isolées, elles s'efforcent aussi de trouver des alternatives moins nocives en collaborant directement avec leurs sous-traitants et en participant aux initiatives du secteur qui vont dans ce sens. Ces sociétés manquent toutefois de détermination puisqu'elles ne jugent une solution acceptable que si elle n'implique pas de diminution de leur marge.

En milieu de tableau, en orange, se trouvent des entreprises comme Asus, Lenovo et Samsung qui ont pris conscience du problème et indiquent avoir proscrit le benzène et le n-hexane, entre autres substances, de la fabrication de leurs produits. Ces annonces sont toutefois rarement étayées par des faits documentés. Les lanternes rouges que sont HTC, Huawei, Acer et Sony n'évoquent même pas le sujet et semblent n'avoir aucunement pris la mesure des dangers auxquels elles exposent les ouvrières et ouvriers qui manipulent ces substances nocives pour leur santé.

### **Fairphone, un exemple à suivre**

Fairphone a adopté un modèle d'entreprise qui se distingue radicalement de celui des autres marques, car il repose non pas sur les dividendes reversés à son actionnariat, mais sur son engagement en faveur de valeurs éthiques et d'appareils électroniques produits équitablement. De par sa taille et son chiffre d'affaires, Fairphone n'est pas comparable avec les autres entreprises de la branche. D'ailleurs elle ne se concentre que sur un seul et même produit. Cette société peut cependant être érigée en exemple étant donné la manière dont elle traite des questions de droits du travail et de minerais des conflits dans sa chaîne d'approvisionnement, esquissant une voie d'avenir pour l'industrie tout entière.

En ce qui concerne les minerais des conflits, Fairphone fait office de figure de proue étant donné la portée de son enga-



Image issue du documentaire « Complicité » de Heather White et Lynn Zhan, 2017, qui traite des conditions de travail dans les entreprises électroniques chinoises.

gement. Fairphone analyse l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement, en étroite collaboration avec ses fournisseurs et avec ses fonderies, pour publier des détails allant jusqu'à la provenance des matières premières issues de chaque mine, s'engageant pour une amélioration des conditions d'exploitation dans ces dernières. Contrairement au reste de l'industrie, Fairphone ne se contente pas de recourir à des fonderies certifiées « exemptes de conflits », puisqu'une telle limite exposerait des régions entières à un risque de boycott. Au lieu de cela, l'entreprise se donne la possibilité d'utiliser des matières premières, telles que l'étain, le tungstène, le tantalum et l'or, provenant de zones de conflits, pour autant qu'elle puisse prouver qu'elles sont produites en toute responsabilité. En matière de droits du travail, l'avance de Fairphone est encore plus remarquable. Fairphone travaille systématiquement avec des sous-traitants qui sont ouverts à certaines évolutions dans l'industrie. Ainsi, malgré la taille limitée de l'entreprise, elle a pu imposer certaines exigences auxquelles les géants de la branche restent fermés. Fairphone promeut notamment le fait que les travailleurs s'auto-organisent, en leur donnant la possibilité de se former et en disposant d'un fonds spécifiquement dédié à cette fin. L'entreprise donne par ailleurs à ses fournisseurs des directives claires pour le cas où la liberté syndicale est restreinte dans un pays. En outre, Fairphone collabore avec des organisations indépendantes de défense des droits humains et

« J'ai toujours eu pour rêve de quitter la campagne et de voir le monde. Ma vie est devenue un vrai cauchemar. »

Comme de nombreuses ouvrières chinoises, Chen Qianqian a développé une leucémie à cause de son emploi dans l'industrie électronique.

des droits du travail pour organiser des séminaires de formation continue, pour informer les salarié-e-s de leurs droits et pour effectuer des audits chez ses sous-traitants. De plus, l'entreprise est la seule à reconnaître le décalage entre salaire minimum et salaire de subsistance, exigeant de tous ses fournisseurs qu'ils paient à leur personnel de quoi vivre décemment. Enfin, Fairphone est la seule société de notre classement à assumer les conséquences de sa planification des commandes et de sa propre politique de prix. L'entreprise part du principe que les conditions de travail dans les pays de production ne doivent pas pâtir de sa propre politique d'achat et s'engage à faire des concessions, notamment au niveau des délais de livraison pour sa clientèle.

## V. Evaluation des entreprises



**Droits du travail** | Dans le domaine des droits du travail, les choses n'ont quasiment pas bougé chez Acer en l'espace de trois ans, raison pour laquelle

l'entreprise se retrouve de nouveau dans la fourchette inférieure. Elle se contente toujours de la mise en œuvre par ses fournisseurs directs des normes définies par l'industrie (code RBA). La marque doit davantage assumer ses responsabilités vis-à-vis des employé-e-s, en leur donnant la possibilité de s'auto-organiser, en les formant sur leurs droits et en leur garantissant l'accès à un mécanisme indépendant de plaintes, voire à une procédure de réparation, par exemple. Une autre étape majeure à franchir pour Acer serait de s'engager dans des initiatives multipartites. Enfin, l'entreprise doit devenir plus transparente et communiquer qui sont ses sous-traitants.



**Minerais des conflits** | Depuis 2014, Acer a peu évolué sur la question des minerais des conflits, avec des performances qui la classent en milieu de

tableau. A l'instar de nombreux autres concurrents du secteur de l'électronique, Acer a mis sur pied un dispositif pour remplir son obligation de diligence. L'entreprise parvient à mieux appréhender les risques de violations des droits humains que pose le secteur des matières premières. Il n'en reste pas

moins que les efforts d'Acer restent trop superficiels, car ils ne s'attachent pas suffisamment à ce qui se passe en amont, dans les fonderies et dans les régions minières. Il est par ailleurs inacceptable qu'une telle marque ferme les yeux sur les problèmes liés à d'autres ressources naturelles telles que le coltan. Ce comportement n'a rien à voir avec un authentique engagement en faveur de l'utilisation de minerais exempts de conflits.



**Environnement** | Depuis 2014, Acer ne s'implique pas davantage sur les questions environnementales, ce qui place l'entreprise dans la partie

inférieure de la fourchette intermédiaire. Il est vrai qu'Acer a fait des progrès en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre, atteignant ainsi les objectifs de diminution que la marque s'était fixés tout en augmentant significativement la part des énergies renouvelables. Cependant, la marque continuera d'accuser du retard par rapport aux leaders de la branche tant qu'elle ne se donnera pas des objectifs ambitieux. En ce qui concerne la présence de matières dangereuses dans ses appareils, il lui reste beaucoup de pain sur la planche. Là encore, Acer ne s'est pas fixé d'objectifs en vue de bannir le PVC ni les autres retardateurs de flamme dangereux de ses produits. Ces derniers contiennent toujours des substances qui peuvent avoir des conséquences néfastes, sur le long terme, pour la vie humaine et pour la nature.



**Droits du travail** | Depuis le dernier classement de 2014, l'engagement d'Apple en matière des droits du travail est allé dans le mauvais sens.

L'entreprise se situe toujours parmi les précurseurs de la branche, mais elle a stagné, voire reculé sur certaines questions fondamentales. L'adhésion d'Apple aux initiatives multipartites, notamment à la Fair Labor Association, avait été applaudie comme un pas en avant. C'est donc un mauvais signe que la marque à la pomme s'en soit retirée. Apple doit promouvoir plus activement l'auto-organisation des travailleurs dans les usines, afin d'améliorer leurs conditions de travail. L'entreprise continue d'avoir une stratégie qui vise à dé-

léguer les responsabilités à ses sous-traitants. Un premier pas dans le bon sens consisterait à redonner du poids au dialogue social avec les syndicats et à la collaboration avec des ONG indépendantes de défense des droits du travail, que ce soit dans le cadre d'audits, de séminaires de formation pour le personnel ou d'initiatives multipartites. En outre, Apple doit enfin se positionner sans ambiguïté en faveur de salaires de subsistance car les minimums salariaux prévus par les différentes législations ne suffisent pas partout à une vie décente. Si elle souhaite contribuer de façon décisive au changement, l'entreprise doit également reconnaître que ses marges bénéficiaires et sa manière de planifier la production sont en partie à l'origine des problèmes. Les sous-traitants parviendront à se conformer aux normes qui leur sont imposées dès lors qu'ils n'auront plus à absorber à eux seuls la pression du temps et des coûts.



**Minerais des conflits** | Ces dernières années, Apple a fait honneur à son statut de bon élève en matière de minerais des conflits. Depuis le dernier classement de 2014, l'entreprise a encore sensiblement amélioré son bilan, avec près de 100% des fonderies de sa chaîne d'approvisionnement désormais certifiées sans conflits. La marque à la pomme fait preuve d'un remarquable engagement sur cette question, tant vis-à-vis de ses propres fournisseurs que directement auprès des fonderies qui raffinent les métaux. Elle s'investit dans une multitude d'initiatives en faveur des populations locales dans les zones de conflits en contribuant à créer des chaînes d'approvisionnement certifiées sur place. Elle est ainsi devenue l'une des rares entreprises de la branche à assumer ses responsabilités jusque dans les régions minières. Enfin, Apple s'illustre positivement par son action en lien avec d'autres minerais problématiques comme le coltan, démontrant que l'entreprise se tient au courant des nouveaux problèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Il lui reste néanmoins une marge d'amélioration, comme le démontre l'exemple de Fairphone qui recourt à des sources respon-

sables dans les zones de conflits pour tous ses minerais, à l'exception du coltan (en transformant de l'or certifié Fairtrade, par exemple), ce afin de ne pas pénaliser les populations locales par un éventuel boycott.



**Environnement** | Depuis notre classement de 2014, Apple a franchi le cap vers un avenir plus respectueux du climat. En effet, l'énergie utilisée par la multinationale provient presque exclusivement de sources renouvelables, lui permettant de réduire significativement ses émissions. Ces dernières années, Apple s'est aussi engagée auprès de ses fournisseurs, pourtant responsables d'une bonne partie de l'empreinte climatique de la marque, avec une plus grande détermination. D'ici 2020, l'entreprise a pour ambition de réduire son empreinte carbone de près d'un tiers en passant à des énergies renouvelables. Ses convictions environnementales s'expriment également dans sa décision de proscrire toute substance polluante de ses produits. C'est ainsi qu'en matière d'environnement la marque à la pomme s'est assurée une place parmi les leaders de la branche.



**Droits du travail** | Dans le domaine des droits du travail, Asus a rattrapé son retard depuis notre dernier classement, l'entreprise ayant atteint les normes minimales de la branche sur plusieurs questions. S'il convient de saluer cette performance, nous regrettons toutefois que son engagement en faveur de conditions de travail décentes dans l'industrie de l'électronique reste insuffisant. L'entreprise doit permettre à ses salarié-e-s de s'auto-organiser, en mettant sur pied des formations sur leurs droits et en leur assurant un accès à des mécanismes de plaintes et de réparation. Pour Asus, il est important de passer à la vitesse supérieure en s'investissant davantage dans des initiatives multipartites. Enfin, la société doit devenir plus transparente et rendre publique l'identité de ses sous-traitants.



**Minerais des conflits** | Lors du dernier classement, Asus ne s'était pas encore décidée à s'attaquer au problème ; or, depuis, l'entreprise a pris les mesures les plus urgentes pour remplir son obligation de diligence en matière de minerais tout au long de la chaîne de ses fournisseurs. Celles-ci demeurent cependant insuffisantes. Asus ne reconnaît toujours pas publiquement les conséquences néfastes que peut avoir un boycott pour les régions concernées et ne s'investit pas dans des solutions sur le ter-

rain. Son engagement ne va donc pas au-delà de ce qui est habituel dans ce secteur et reste au niveau trop superficiel de ses fournisseurs directs. A cet échelon, Asus fait en sorte que seules des fonderies certifiées puissent livrer les matières premières utilisées pour ses produits. L'entreprise publie également une liste des fonderies dans sa chaîne d'approvisionnement, contribuant ainsi à une plus grande transparence.



**Environnement** | La politique environnementale d'Asus n'a pas beaucoup évolué ces dernières années, puisque l'entreprise se retrouve dans la fourchette intermédiaire. Elle a certes franchi un cap important en bannissant les principaux polluants de ses appareils et a réduit ses émissions de gaz à effet de serre tout en se fixant de nouveaux objectifs de diminution. Reste que son action est insuffisante pour prétendre s'approvisionner exclusivement en énergies renouvelables. La marque devrait insister davantage auprès de ses fournisseurs pour qu'ils passent à des énergies propres et à des modes de production respectueux de l'environnement, car ce sont eux qui sont responsables de la majeure partie de l'empreinte environnementale de ses appareils.



**Droits du travail** | Depuis notre classement de 2014, la politique de Dell en matière de droits du travail n'a pas beaucoup évolué, l'entreprise restant classée aux avant-postes de la branche. Elle met en œuvre un système assez complet de gestion afin que tous ses sous-traitants se conforment aux normes reconnues. Dell veille à la formation des ouvrières et des ouvriers dans les usines, notamment avec l'aide d'ONG indépendantes. L'entreprise montre en outre que la question des conditions de travail dans la fabrication de ses appareils lui tient à cœur en participant à diverses initiatives multipartites. Ces dernières années, elle a par ailleurs fait des progrès notables en matière de transparence le long de sa chaîne logistique. L'action de Dell reste cependant insuffisante pour permettre au personnel dans les usines de s'auto-organiser. Un premier pas serait de mettre davantage l'accent sur le dialogue social avec les syndicats et sur la collaboration avec des ONG indépendantes défendant les droits du travail. Par ailleurs, Dell doit enfin expressément s'engager en faveur d'un salaire de subsistance, car les minimums salariaux prévus par les différentes législations s'avèrent parfois insuffisants pour mener une vie décente. Si Dell souhaite contribuer à changer la donne, il lui faudra reconnaître que ses bénéficiaires et sa manière de planifier la production font partie du problème. En effet, l'entreprise ne parviendra à mettre en œuvre les normes que si elle relâche la pression des coûts et du temps qu'elle exerce sur ses sous-traitants.



**Minerais des conflits** | En ce qui concerne le recours à des ressources naturelles issues des conflits dans ses appareils, Dell a sensiblement redressé la barre depuis 2014, rejoignant désormais les meilleurs élèves du classement. L'entreprise s'est investie de manière remarquable envers ses sous-traitants en les aidant à remplir leur obligation de diligence. Elle fait aussi de gros ef-

forts pour permettre l'identification des fonderies et des raffineries dans sa chaîne d'approvisionnement. D'ailleurs presque toutes ces fonderies sont certifiées comme étant sans conflits. La marque se tient en outre au courant des nouvelles problématiques au fur et à mesure qu'elles apparaissent, comme, par exemple, celles liées à l'exploitation minière du cobalt. Ces dernières années, l'entreprise s'est davantage impliquée dans les initiatives de la branche, incitant dorénavant les fonderies à obtenir une certification. En revanche, elle doit s'attaquer à la question des minerais des conflits dans les régions minières elles-mêmes et démontrer le sérieux de son engagement en retenant aussi des fournisseurs provenant des zones de conflits pour autant qu'ils extraient les minerais de manière responsable, sans quoi elle pénaliserait les populations locales par un boycott de fait.



**Environnement** | La politique environnementale de Dell n'a pas beaucoup évolué ces dernières années. L'entreprise est en voie d'atteindre ses objectifs à moyen terme de réduction des gaz à effets de serre. Elle a aussi sensiblement augmenté la part des énergies renouvelables qu'elle emploie et s'implique dans le recyclage des produits électroniques usagés, ce qui est une évolution tout à fait positive. A part Fairphone, Dell est la seule marque à s'engager de manière crédible pour un recyclage en toute sécurité dans l'hémisphère Sud, notamment dans de nombreux pays africains. C'est en effet sur le continent africain qu'une majeure partie des déchets électroniques produits par la planète sont traités de manière très sommaire, dans des conditions peu respectueuses de la santé humaine, de l'environnement et sans mesure de protection pour ceux qui s'acquittent de cette tâche. Dell doit toutefois combler son retard en ce qui concerne l'utilisation d'agents nocifs dans ses appareils : la marque doit proscrire les substances reconnues comme polluantes de ses ordinateurs, même lorsque la législation ne l'y oblige pas encore. L'absence de polluants dans la production des appareils est une condition *sine qua non* pour que le traitement des déchets électroniques se fasse en toute sécurité, notamment dans les pays du Sud.



**Droits du travail** | En ce qui concerne l'engagement de la marque pour les droits des ouvrières et ouvriers fabriquant ses appareils électroniques, HP a reculé depuis le classement de 2014. Loin d'être à la hauteur de son statut de première de la classe, HP a fait machine ar-

rière sur nombre d'acquis courageux. A l'époque, elle avait intégré au code de conduite applicable à ses fournisseurs une clause concernant l'auto-organisation des travailleurs dans les Etats qui la restreignent, par exemple en Chine, l'un des principaux pays producteurs d'électronique, une disposition que l'entreprise a depuis supprimée. Alors que trois ans en arrière, l'entreprise pouvait encore se prévaloir de faire un premier pas vers l'établissement d'un salaire de subsistance en mandant une étude à ce sujet, cette thématique ne figure plus désor-

mais à l'ordre du jour. A l'époque, HP avait eu le courage de remettre en question sa propre politique d'approvisionnement (négociation des prix, planification des commandes, etc.) et d'en assumer l'entière responsabilité, mais il n'en est aujourd'hui plus question. La marque a beau coller au peloton de tête en matière des droits du travail, elle avait fait preuve d'objectifs plus ambitieux par le passé. HP doit s'engager pour un salaire de subsistance puisque les minimums salariaux prévus par les différents cadres législatifs ne suffisent pas partout à mener une vie décente. La société doit aussi reconnaître que ses marges bénéficiaires et sa planification de la production sont une partie du problème. Satisfaire aux normes en vigueur présuppose que la pression des coûts et du temps ne soit pas tout bonnement rejetée sur les sous-traitants. Enfin, des changements doivent avant tout être réalisés à la base. HP doit donc faire plus pour que la main d'œuvre des usines puisse s'auto-organiser, afin de pouvoir améliorer les conditions de travail qui y règnent. L'entreprise doit accorder davantage d'importance au dialogue social avec les syndicats et à la collaboration avec les ONG indépendantes de défense des droits du travail, que ce soit dans le cadre d'audits, de formations pour les ouvrières et ouvriers ou d'initiatives multipartites.



**Minerais des conflits** | Dans le domaine des minerais des conflits, HP reste en haut du classement. Même si l'entreprise n'a pas été tout à fait à la hauteur de son statut de leader et qu'elle aurait pu aller plus loin dans sa détermination de recourir à des matières premières sans conflits dans la fabrication de ses appareils électroniques, force est de constater que la plupart des fonderies

dans sa chaîne d'approvisionnement sont certifiées sans conflits. La société a pris la mesure de la complexité de la situation dans les régions minières et se mobilise en faveur de la certification des mines artisanales ou de conditions de travail décentes dans les mines de cobalt. HP satisfait à son obligation de diligence et soutient activement ses sous-traitants en passant en revue toute sa chaîne d'approvisionnement pour identifier toute source problématique de ressources naturelles. La marque doit toutefois assumer son entière responsabilité en identifiant davantage de sources de matières premières responsables dans les zones de conflits pour ne pas pénaliser les populations locales par un boycott.



**Environnement** | Sans grande évolution depuis 2014, la politique environnementale d'HP place l'entreprise parmi les bons élèves de la branche. Ces dernières années, elle a significativement réduit ses émissions de gaz à effet de serre tout en se fixant de nouveaux objectifs de réduction ambitieux. Elle a par ailleurs accru la proportion des énergies renouvelables dans sa consommation et s'est engagée à poursuivre dans cette veine. HP s'investit notamment pour que ses fournisseurs produisent dans le respect de l'environnement puisque ce sont eux qui contribuent le plus à l'empreinte environnementale des produits de la marque. Depuis longtemps déjà, HP s'efforce de faire en sorte que ses produits ne contiennent pas de substances nocives sans pour autant arriver à faire complètement disparaître les principaux agents dangereux de sa gamme. A l'avenir, il serait souhaitable que l'entreprise fasse preuve d'une plus grande détermination sur cette question.

## htc



**Droits du travail** | En matière des droits du travail, la situation n'a pas évolué chez HTC depuis 2014, l'entreprise se retrouvant encore classée parmi les lanternes rouges du tableau. L'entreprise n'accorde qu'un rôle marginal à sa responsabilité sociale d'entreprise, le département chargé de cette question semblant n'avoir aucune influence sur la direction centrale de l'entreprise. Les efforts d'HTC pour garantir des conditions de travail décentes dans la production de ses appareils restent donc insuffisants. La société met en œuvre le code RBA sans pour autant publier d'audit qui démontrerait que ses fournisseurs le respectent. Sa participation à des initiatives multipartites, ou aux projets mis sur pied dans la branche, est quasiment inexistante. Ces dernières années, HTC n'a semble-t-il rien fait non plus pour

que son personnel puisse s'auto-organiser. La marque continue de fermer les yeux sur des problèmes majeurs tels que les agents chimiques nocifs pour la santé utilisés dans la fabrication de ses appareils électroniques. Il est grand temps qu'elle reconnaisse les droits dont jouissent les salarié-e-s chargé-e-s de fabriquer ses produits et qu'elle communique de manière transparente sur ses sites de fabrication et sur les conditions qui y règnent. Tant qu'HTC continuera de se murer dans le silence, il ne peut être question d'une volonté crédible d'instaurer des conditions de travail décentes dans la fabrication de ses appareils.



**Minerais des conflits** | En ce qui concerne les ressources naturelles issues des conflits, la politique de HTC reste minimale. L'entreprise a pris position publiquement sur la question et y consacre tous les ans un rapport. Dans le cadre de ses obligations légales, HTC

a aussi passé au crible la provenance de ses matières premières, un premier pas pour satisfaire à son obligation de diligence tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Néanmoins, HTC n'admet toujours pas les conséquences néfastes que peut avoir un boycott sur les régions affectées par des conflits. Au lieu de soutenir les initiatives concrètes dans ces zones, l'entreprise poursuit sa stratégie qui est d'éviter à tout prix le recours aux matières premières provenant de ces pays. Or une telle politique se répercute principalement sur les populations locales dont les revenus proviennent pour l'essentiel des activités minières. HTC doit abandonner cette posture et se décider à mettre en place un approvisionnement en matières premières qui soit propre et sûr. Un premier pas dans le bon sens serait de soutenir les projets de la branche et les initiatives multipartites en la matière. Enfin, dans un souci de transparence, HTC doit divulguer les noms des fonderies avec lesquelles elle travaille. Ce n'est qu'en rendant ce type d'informations publiques que nous pourrions déterminer si HTC a une volonté sérieuse de bannir de sa gamme les produits électroniques contenant des minerais des conflits.



**Environnement** | Depuis le dernier classement de 2014, HTC n'a accompli aucun progrès notable dans le domaine environnemental, se contentant toujours d'objectifs dérisoires en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sans même pouvoir faire la preuve des résultats de cette politique. La communication de l'entreprise en matière environnementale reste opaque, HTC ne publiant même pas la part des énergies renouvelables dans sa consommation. Outre des objectifs d'augmentation chiffrés, une plus grande transparence permettrait de croire en un authentique engagement environnemental de la part d'HTC. Une grande partie de l'empreinte environnementale des appareils électroniques provenant de leur fabrication, il est impératif qu'HTC insiste auprès de ses fournisseurs pour qu'ils optent pour des modes de production écologiques. Pour l'instant, l'entreprise ne peut se prévaloir d'apporter la moindre contribution à cet égard. La marque doit également être plus proactive s'agissant de la fin de vie de ses produits. Elle ne semble pas du tout avoir pris la mesure des conséquences dramatiques que peut avoir le traitement de ses déchets électroniques, tant pour la main d'œuvre que pour l'environnement.



**Droits du travail** | L'engagement d'Huawei pour des conditions de travail décentes dans la fabrication des appareils électroniques reste insuffisant, reléguant l'entreprise en bas de classement. La marque chinoise a beau mettre en œuvre l'habituel code RBA, elle refuse de faire vérifier par des entités indépendantes si ses fournisseurs s'y conforment. Huawei ne participe presque pas aux projets de la branche ni aux initiatives multipartites ; elle ne consent aucun effort pour favoriser l'auto-organisation de ses ouvrières et ouvriers. L'entreprise ferme les yeux sur certains problèmes majeurs, comme le recours à des substances chimiques nocives pour la santé dans la fabrication des produits électroniques. Huawei a du chemin à faire si elle souhaite combler le fossé qui la sépare de la concurrence en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Elle doit notamment favoriser l'auto-organisation de son personnel, que ce soit en mettant sur pied des séminaires de formation sur leurs droits ou en mettant à leur disposition des mécanismes indépendants de doléance et de réparation. Pour finir, il est urgent qu'Huawei communique de façon transparente sur ses sites de production et sur les conditions qui y prévalent. Tant que l'entreprise entourera ses aspects d'un voile de mystère, nous ne pourrions



croire à un authentique engagement de sa part en faveur de conditions de travail décentes dans la production de ses appareils.

**Minerais des conflits** | S'agissant des matières premières issues des conflits, le bilan d'Huawei est très mauvais, cantonnant l'entreprise au statut de mauvais élève. Elle a beau prendre position publiquement et s'efforcer de vérifier la provenance des matières premières des conflits dans sa chaîne d'approvisionnement pour satisfaire à ses obligations légales (loi Dodd Frank), l'entreprise ne semble pas avoir conscience des répercussions négatives d'un boycott pour les populations dans les zones de conflits. Au lieu de soutenir des initiatives spécifiques visant à exploiter ces matières premières de manière responsable dans les régions en question, la stratégie d'Huawei est d'éviter autant que possible d'utiliser les minerais de ces provenances, supprimant d'importantes sources de revenus aux populations concernées et empêchant ainsi ces dernières de subvenir à leurs besoins. La société doit abandonner cette sorte de boycott pour œuvrer en faveur des populations dans les régions minières. Un premier pas dans le bon sens pourrait être d'apporter son soutien aux projets de la branche et aux initiatives multipartites. Enfin, Huawei doit devenir plus transparente et révéler les noms des fonderies auxquelles elle a recours. Il est indispensable qu'elle rende ces informations publiques afin que nous puissions éva-

luer le sérieux avec lequel l'entreprise envisage la question des appareils électroniques sans conflits.



**Environnement** | Huawei a esquissé quelques pas en direction d'une fabrication plus écologique de ses produits électroniques, mais il lui reste beaucoup à faire, raison pour laquelle l'entreprise reste pour l'instant bloquée dans les dernières lignes du classement dans ce domaine aussi. Ce n'est que très récemment qu' Huawei a commencé à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sans toutefois définir de politique ambitieuse à long terme, ni développer de stratégie visant à accroître la part des énergies renouvelables dans sa consommation. Quoi qu'il en soit, depuis quelques années déjà, la marque a déployé un programme pour faire fabriquer ses produits

électroniques d'une manière qui soit respectueuse de l'environnement chez ses fournisseurs aussi. S'agissant de l'interdiction des polluants dans ses appareils, Huawei n'en est qu'à ses débuts car le programme en question a été lancé récemment et n'est encore assorti ni d'objectifs concrets, ni de délais. Les principaux polluants n'ont été bannis que de quelques-uns des produits de la marque. Le nouveau géant du secteur doit renforcer son engagement sur ces questions et produire écologiquement tous ses appareils, même ceux qui ne sont pas des produits-phares de sa stratégie marketing. Moins visibles, ces appareils auront un jour ou l'autre aussi fait leur temps et finiront comme déchets électroniques dans les décharges de la planète. Il en va de la responsabilité du fabricant qu'ils n'empoisonnent ni ceux qui sont chargés de leur traitement ni l'environnement au cours de leur recyclage.

## lenovo



**Droits du travail** | Lenovo n'a pas osé d'avancées spectaculaires en matière des droits du travail depuis le dernier classement et stagne en fin de tableau. Sur de nombreuses questions, l'entreprise se limite aux normes habituellement en vigueur dans le secteur et s'engage toujours insuffisamment pour des conditions de travail décentes dans l'industrie électronique. Elle doit davantage assumer ses responsabilités, notamment envers les ouvrières et ouvriers des usines qui s'acquittent du travail préalable à la commercialisation de ses ordinateurs sans être directement employés par elle. La société doit notamment les inciter à s'auto-organiser, en leur dispensant des formations sur leurs droits et en leur garantissant l'accès à des mécanismes indépendants de recours et de réparation. Lenovo continue de miser sur une stratégie qui vise à se décharger de toute responsabilité sur ses sous-traitants. Une autre mesure importante pour la marque serait de s'impliquer davantage dans les initiatives multipartites. Enfin, elle doit se résoudre à devenir plus transparente car il lui faut communiquer le nom de ses fournisseurs ou les résultats des audits effectués chez ces derniers.

efforts vis-à-vis de ses sous-traitants, satisfaisant à son obligation de diligence de manière crédible. Lenovo intervient aussi directement auprès de chacune des fonderies qui l'approvisionnent, dont la plupart sont d'ailleurs désormais certifiées sans conflits (pour le tantale, on atteint même les 100%). L'entreprise stagne toutefois en milieu de tableau en raison de la superficialité de son engagement qui se borne, la plupart du temps, aux fournisseurs directs, voire aux fonderies. Elle doit s'attaquer à la source du problème dans les régions minières. Un premier pas dans le bon sens pourrait être que la marque apporte son soutien aux projets de la branche et aux initiatives multipartites pertinentes, mais il faut aussi que Lenovo reste attentive à l'émergence de nouvelles problématiques autour des minerais des conflits, comme c'est le cas avec les conditions de l'exploitation minière du cobalt.



**Environnement** | Contrairement à son manque de volonté dans les autres domaines, Lenovo est un des premiers de la classe sur les questions environnementales. Ces dernières années, l'entreprise est parvenue à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et s'est fixé de nouveaux objectifs ambitieux. Elle a aussi entrepris d'augmenter significativement sa part d'énergies renouvelables à l'avenir et communique les informations pertinentes à cet égard. L'engagement de Lenovo pour une production écologique de ses ordinateurs fait des émules auprès de ses fournisseurs, avec une majorité de ses sous-traitants qui souscrivent désormais aussi à des objectifs de réduction et qui rendent des comptes à cet égard. Pour aller encore plus loin dans son engagement, il serait souhaitable que Lenovo proscrive dorénavant tous les polluants de ses ordinateurs car ces derniers contiennent encore des substances dont la dangerosité est avérée. Tôt ou



**Minerais des conflits** | Depuis le dernier classement de 2014, Lenovo a fait d'importants progrès en ce qui concerne les matières premières exemptes de conflit dans ses appareils informatiques. L'entreprise s'est engagée à identifier les fonderies et les raffineries dans sa chaîne d'approvisionnement et communique ouvertement sur ce sujet. A cet égard, elle consent de considérables



tard, les appareils de Lenovo finiront aussi dans les décharges du monde entier. Il incombe au fabricant de faire en sorte que

ces déchets électroniques ne mettent en péril ni la vie humaine ni l'environnement.

## SAMSUNG



**Droits du travail** | En ce qui concerne les droits du travail, Samsung a fait des progrès par rapport au classement de 2014. A bien des égards, l'entreprise satisfait aux normes habituelles pour le secteur, avec notamment la mise en œuvre du code RBA chez ses fournisseurs ainsi que les audits effectués chez ces derniers. Le géant sud-coréen a désormais mis en place un mécanisme pour recueillir les doléances du personnel des usines, publiant même quelques informations quant à l'issue des procédures instruites, même si l'on reste à un niveau assez général. Malgré tout, l'engagement de Samsung pour des conditions de travail équitables dans l'industrie de l'électronique reste globalement insuffisant. La marque doit mettre davantage l'accent sur le dialogue social et sur la collaboration avec des ONG indépendantes de défense des droits du travail, que ce soit pour effectuer des audits, organiser des formations pour les ouvrières et ouvriers ou dans le cadre d'initiatives multipartites. Samsung doit également insister pour que ses sous-traitants paient des salaires de subsistance car les minimums salariaux prévus par certaines législations nationales ne suffisent pas à mener une vie décente. Si la multinationale asiatique souhaite contribuer à changer la donne, elle doit reconnaître que ses bénéfices et la planification de sa production alimentent en partie le problème. Les normes en vigueur pourront être atteintes dès lors que la pression du temps et des coûts arrêtera d'être tout bonnement répercutée sur ses sous-traitants. Enfin, un changement de comportement est indispensable : Samsung doit cesser d'être si opaque et publier la liste de ses fournisseurs.



**Minerais des conflits** | Depuis le dernier exercice, Samsung a renforcé son engagement en ce qui concerne les matières premières exemptes de conflit dans ses appareils électroniques, rejoignant aujourd'hui le gros des troupes en milieu de tableau. Comme beaucoup d'autres concurrents, Samsung a depuis mis en place un dispositif lui permettant effectivement de satisfaire à son obligation de diligence. L'entreprise travaille systématiquement avec une majorité de ses sous-traitants directs pour identifier l'origine des matières premières des conflits, ce qui lui permet de mieux évaluer le risque de violations des droits humains. La plupart des fonderies qui approvisionnent Samsung sont cer-

tifiées sans conflit et, dans le cas du tantale, elles le sont toutes. L'entreprise ne reste pas à l'écart des nouvelles problématiques au fur et à mesure qu'elles apparaissent, notamment de la réalité dans les mines de cobalt. Par ailleurs, Samsung a intensifié sa participation aux projets de la branche et aux initiatives multipartites pertinentes ces dernières années. Le géant sud-coréen ne va toutefois pas au fond des choses, n'intervenant quasiment jamais directement auprès des fonderies voire dans les régions minières elles-mêmes. A cet égard, Samsung doit faire la preuve de sa volonté de recourir à des sources de matières premières responsables même si elles sont situées dans des zones de conflits, sinon la multinationale risque d'exposer les populations locales aux conséquences d'un boycott, à savoir la disparition de leurs revenus et de leur base de subsistance. Enfin, il est incompréhensible qu'un groupe de cette dimension refuse encore de publier la provenance de ses matières premières. Seule une communication transparente peut permettre de juger du sérieux avec lequel l'entreprise considère son engagement en faveur d'appareils électroniques sans conflit.



**Environnement** | En ce qui concerne la volonté de Samsung de fabriquer des produits respectueux de l'environnement, les choses n'ont pas beaucoup évolué depuis 2014, l'entreprise stagnant en milieu de tableau. La multinationale se fixe certes régulièrement de nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais la part des énergies renouvelables dans sa consommation reste trop modeste et elle ne s'est toujours pas fixé d'objectifs concrets à cet égard. Samsung pourrait aussi faire preuve de plus de détermination envers ses fournisseurs en se positionnant en faveur d'une fabrication écologique des produits électroniques. S'agissant de l'élimination des substances polluantes de ses appareils, Samsung a même perdu du terrain depuis le dernier classement puisque l'entreprise a omis d'actualiser les objectifs qu'elle s'était fixés il y a quelques années et qu'elle a insuffisamment communiqué sur cette problématique l'an passé. Il reste à la marque du chemin à faire car parmi ses produits certains contiennent encore des substances dont la dangerosité est largement reconnue. L'entreprise ne peut pas non plus ignorer ce qu'il advient de ses appareils une fois qu'ils sont mis au rebut par leurs utilisateurs et utilisatrices. Il lui incombe de faire en sorte que ses articles puissent être recyclés complètement et en toute sécurité partout dans le monde.

# SONY®



**Droits du travail** | Sur les droits du travail, Sony n'a pas avancé depuis le dernier classement de 2014, restant bloqué en bas de classement. L'entreprise semble n'accorder qu'une importance secondaire à sa responsabilité sociale d'entreprise. Par conséquent, son engagement en faveur de conditions de travail équitables dans la fabrication de ses produits reste insuffisant à tous les égards. Le géant japonais met certes en œuvre le code RBA applicable à sa branche sans pour autant faire vérifier par une entité indépendante de manière crédible si ses sous-traitants le respectent. Sa participation aux projets de la branche et aux initiatives multipartites est quasiment inexistante. Ces dernières années, la société n'a visiblement presque rien fait pour permettre au personnel dans les usines de s'auto-organiser. Sony a choisi d'ignorer certains problèmes majeurs, comme le recours à des agents chimiques nocifs pour la santé dans le processus de fabrication de ses produits électroniques. Une première mesure pour la multinationale japonaise serait de communiquer de manière transparente sur ses fournisseurs ou sur les résultats des audits qu'elle entreprend. Tant que Sony restera opaque, il ne peut être question d'un engagement crédible pour des conditions de travail décentes dans la fabrication de ses produits électroniques.



**Minerais des conflits** | Depuis le dernier classement, Sony a largement amélioré son bilan en ce qui concerne la présence de matières premières exemptes de conflit dans ses appareils, plaçant l'entreprise en milieu de tableau. A l'instar de nombreux autres concurrents du secteur, Sony s'est doté d'un dispositif qui lui permet de remplir effectivement son obligation de diligence. L'entreprise travaille avec une grande majorité de ses sous-traitants directs à l'identification de la provenance des matières premières issues des conflits, ce qui la rend mieux à même d'évaluer le risque de violations des droits humains. La plupart des fonderies auprès desquelles Sony s'approvisionne bénéficient d'une certification sans conflit, et pour le tantale, on atteint même la totalité d'entre elles. Ces dernières années, la marque japonaise a intensifié sa participation aux projets de la branche et aux initiatives multipartites, soutenant activement les efforts de certification de l'industrie et faisant preuve d'une prise de conscience des problèmes affectant d'autres régions, comme l'Indonésie avec l'extraction de l'étain. Sony publie aussi un rapport annuel spécial dressant la liste de toutes les fonderies et raffineries auprès desquelles l'entreprise se fournit. Son action reste toutefois trop superficielle car elle n'intervient directement ni auprès des fonderies, ni dans les régions minières.

Or Sony doit démontrer qu'elle s'approvisionne auprès de sources de matières premières responsables dans les zones de conflits (en retravaillant l'or certifié Fairtrade, par exemple) afin de ne pas pénaliser la population locale par un boycott. L'entreprise doit aussi suivre l'actualité et réagir à l'émergence de nouvelle problématique comme celle de l'extraction du cobalt.



**Environnement** | Depuis le classement de 2014, la politique environnementale de Sony n'a pas beaucoup évolué, l'entreprise se maintenant dans le milieu du tableau. Après être parvenue à réduire ses émissions de gaz à effet de serre ces dernières années, l'entreprise s'est fixé de nouveaux objectifs tout en s'engageant à augmenter la part des énergies renouvelables dans sa consommation, même si cela reste à un niveau modeste. Sony pourrait se montrer plus déterminée et insister sur la mise en place par ses fournisseurs de modes de production respectueux de l'environnement. Or son engagement en la matière n'en est pour l'instant qu'à ses balbutiements. Il est urgent que Sony agisse pour bannir les agents toxiques de ses appareils car certains contiennent encore des substances nocives dont le caractère dangereux est largement avéré. La multinationale japonaise refuse toujours de se fixer des objectifs concrets et d'établir un calendrier. Il est maintenant impératif qu'elle prenne la mesure de ce qui se passe une fois que les utilisateurs et utilisatrices de ses appareils les mettent au rebut. Le recyclage en toute sécurité de ses déchets électroniques partout dans le monde engage sa responsabilité.





BROT FÜR ALLE  
PAIN POUR LE PROCHAIN  
PANE PER TUTTI

## **Pain pour le prochain – Nous encourageons à agir**

*Pain pour le prochain* est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous nous engageons au Nord et au Sud pour une transition vers de nouveaux modèles agricoles et économiques. Ceux-ci favorisent la coopération entre les humains et le respect des ressources naturelles. Par notre travail de sensibilisation et des alternatives porteuses d'espérance, nous motivons les personnes à devenir actrices du changement nécessaire.

### ***Pain pour le prochain***

Secrétariat romand | Avenue du Grammont 9 | 1007 Lausanne

Téléphone 021 614 77 17 | [ppp@bfa-ppp.ch](mailto:ppp@bfa-ppp.ch) | [www.painpourleprochain.ch](http://www.painpourleprochain.ch)

CCP 10-26487-1



FASTENOPFER  
ACTION DE CARÊME  
SACRIFICIO QUARESIMALE

## **Action de Carême – Oser le changement,**

## **renforcer la justice**

*Action de Carême* est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons aux côtés de personnes défavorisées, pour un monde plus juste, un monde sans faim et sans pauvreté. Nous promovons des changements sur le plan social, culturel, économique et individuel afin de favoriser des dynamiques de transformation vers un mode de vie durable. Nous collaborons avec des organisations locales dans 14 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Nous nous engageons également en Suisse et sur le plan international.

### ***Action de Carême***

Secrétariat romand | Avenue du Grammont 7 | 1007 Lausanne

Téléphone 021 617 88 81 | [actiondecareme@fastenopfer.ch](mailto:actiondecareme@fastenopfer.ch) | [www.fastenopfer.ch](http://www.fastenopfer.ch)

CCP 10-15955-7